

Mon escapade dans le vignoble bordelais

Jeu concours Facebook : Règlement

Dans le cadre du déconfinement et pour fêter le nouveau site internet Best Of Wine Tourism, le réseau Best Of Wine Tourism Bordeaux organise un jeu concours sur sa page Facebook. Le concours aura lieu du 4 au 19 juillet 2020 selon les modalités décrites dans le règlement ci-dessous :

Accès au jeu

Le jeu est accessible du 4 au 19 juillet 2020.

Ce jeu concours est ouvert gratuitement et sans obligation d'achat à toute personne d'au moins 18 ans désirant y participer.

Principe du jeu

Les internautes sont invités à participer à un jeu concours pour tenter de remporter des visites dégustations dans les propriétés du Club Best Of.

Le jeu concours se déroulera sur la page Facebook Great Wine Capitals – Best Of Wine Tourism Bordeaux.

Une publication sera dédiée au jeu concours et sera publiée le 4 juillet 2020. Pour participer, les internautes devront aimer et commenter la publication en identifiant la personne avec qui il souhaiterait partager leur lot.

Un tirage au sort aura lieu le 21 juillet pour déterminer les gagnants.

Les internautes pourront avoir accès aux différents lots via un lien redirigeant vers le site internet Best of Wine Tourism recensant tous les lots.

Détermination des gagnants

Les gagnants seront désignés le 21 juillet après un tirage sort sur Facebook.

Il y aura 36 vainqueurs par tirage au sort. Les gagnants se verront attribuer un lot sans avoir la possibilité de choisir entre les différents lots proposés. Les gagnants seront contactés par message privé Facebook. Ils seront en suivant contactés par mail afin de recevoir leur bon cadeau



Mon escapade

dans le
vignoble bordelais

pour deux personnes dans le château correspondant. Aucune démarche ne sera faite à l'égard des perdants. Si dans un délai de 15 jours calendaires après publication des résultats les gagnants ne se sont pas manifestés, les gains redeviendront automatiquement la propriété de l'organisme organisateur, et aucune réclamation ne sera acceptée.

Lots mis en jeu

Tous les lots mis en jeu seront accessibles via un onglet sur le site Best Of Wine Tourism Bordeaux. Le lien vers le site sera directement accessible sur la publication Facebook du jeu concours. Les lots mis en jeu proviennent exclusivement des propriétés membres du Club Best Of. En participant au jeu concours, le gagnant s'engage à respecter les conditions imposées par la propriété accueil indiquées sur le bon cadeau.

Droits d'accès

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification sur les données les concernant collectées dans le cadre du jeu. Ce droit pourra s'exercer par envoi d'un mail à l'adresse suivante : stcs@bordeaux.cci.fr.

Modifications

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler l'animation à tout moment sans que sa responsabilité puisse être engagée et sans qu'aucune indemnité soit due.

Règlement

En participant au jeu concours, le joueur accepte sans réserve le présent règlement.

